



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Cinquième session de l'Assemblée des Nations unies pour
l'Environnement (ANUE – 5)**

Déclaration de Monsieur Abdou Karim SALL
Ministre de l'Environnement et du Développement durable

23 Février 2021

9h30 – 9h45

- Excellence Monsieur le Ministre du Climat et de l'Environnement de Norvège, Président de la 5^e Session de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement ;
- Madame la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- Mesdames, Messieurs les Ministres en charge de l'Environnement ;
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

**Monsieur le Président,
Madame la Directrice exécutive,**

Je voudrais à l'entame de mon propos, vous remercier et vous féliciter, pour la parfaite organisation de cette rencontre virtuelle. J'associe à ces remerciements tous les experts qui ont travaillé d'arrache-pied, pour produire les documents que nous allons examiner pour adoption ainsi que le PNUE, assurant le Secrétariat.

Comme vous le savez, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 est sans conteste, l'un des phénomènes majeurs qui ont secoué notre planète depuis l'année dernière. De par ses impacts, économique, social et environnemental, cette pandémie a perturbé une bonne partie de nos projections et programmes de développement, y compris ceux relatif à l'environnement.

C'est pourquoi je salue la pertinence du thème choisie pour cette session, à savoir « **Renforcer les mesures en faveur de la nature pour réaliser les objectifs de développement durable** ». Ce thème nous offre l'occasion d'échanger sur les voies et moyens de promouvoir **une action environnementale renforcée pour protéger** et restaurer notre environnement, conformément aux agendas et objectifs internationaux que nous nous sommes fixés d'atteindre d'ici 2030. Je veux nommer par-là, l'Accord de Paris sur le Climat et le Programme de Développement Horizon 2030 sur le Développement durable.

**Monsieur le Président ;
Mesdames/Messieurs les Ministres**

Comme la plupart des pays en développement, le Sénégal est fortement secoué par la pandémie de la COVID-19, amenant ainsi le Gouvernement, sous l'impulsion éclairée

de son Excellence, le Président Macky SALL, à mettre sur pied des programmes appropriés pour y faire face. Je veux citer, entre autres :

1. **le Programme de Résilience Economique et Social**, pour :
 - i) renforcer le système de santé et soutenir les ménages, la diaspora, les entreprises et leurs salariés ; et
 - ii) accompagner les entreprises affectées, à développer une résilience par rapport aux effets de la pandémie ;
2. **le Programme de Relance de l'Economie nationale**, mis en place en soutien à la relance immédiate de l'économie nationale à travers, le soutien à l'investissement et à la consommation ;
3. de la mise sur pied d'importants programmes de relance verte en vue de renforcer la protection de l'environnement, parmi lesquels on peut citer :
 - **Le Plan Sénégal Emergent Vert (PSE Vert)**, considéré comme le pilier environnemental du Plan Sénégal Emergent, référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal à l'horizon 2035 ;
 - **Le Programme d'Envergure Stratégique pour le Secteur de l'Environnement (2019-2030)**,
 - La mise en place de l'**Agence de Reforestation et de la Grande Muraille verte**, pour booster l'ambitieux programme de reverdissement du Sénégal ; et
 - Les programmes « **Zéro déchets** », « **Zéro bidonvilles** », pour ne citer que ceux-là, etc.

Il me plaît de constater pour m'en réjouir, que ces réponses apportées par le Sénégal face à la COVID-19, s'inscrivent en droite ligne des grandes décisions qui seront soumises à notre approbation au cours de cette 5^e session.

Monsieur le Président ;

Mesdames/Messieurs les Ministres

Permettez-moi de saisir l'occasion que m'offre cette tribune, pour féliciter le PNUE, pour le projet de stratégie à moyen terme pour la période 2022–2025, le projet de programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2022–2023, ainsi que le **programme de relance verte pour l'Afrique** initié par la Conférence ministérielle africaine pour l'Environnement (CMAE) lors de la 8^e session extraordinaire tenue en décembre 2020.

Le Sénégal appuie fortement ces stratégies et programmes et invite le PNUE à ne ménager aucun effort pour soutenir leur mise en œuvre effective.

Je voudrais avant de clore mon propos, réitérer au PNUE la disponibilité du Sénégal ainsi que notre engagement à poursuivre les efforts déployés au niveau multilatéral pour promouvoir la gouvernance environnementale et le développement durable, socles pour bâtir « l'avenir que nous voulons » au profit des générations actuelles et futures.

Je vous remercie de votre attention